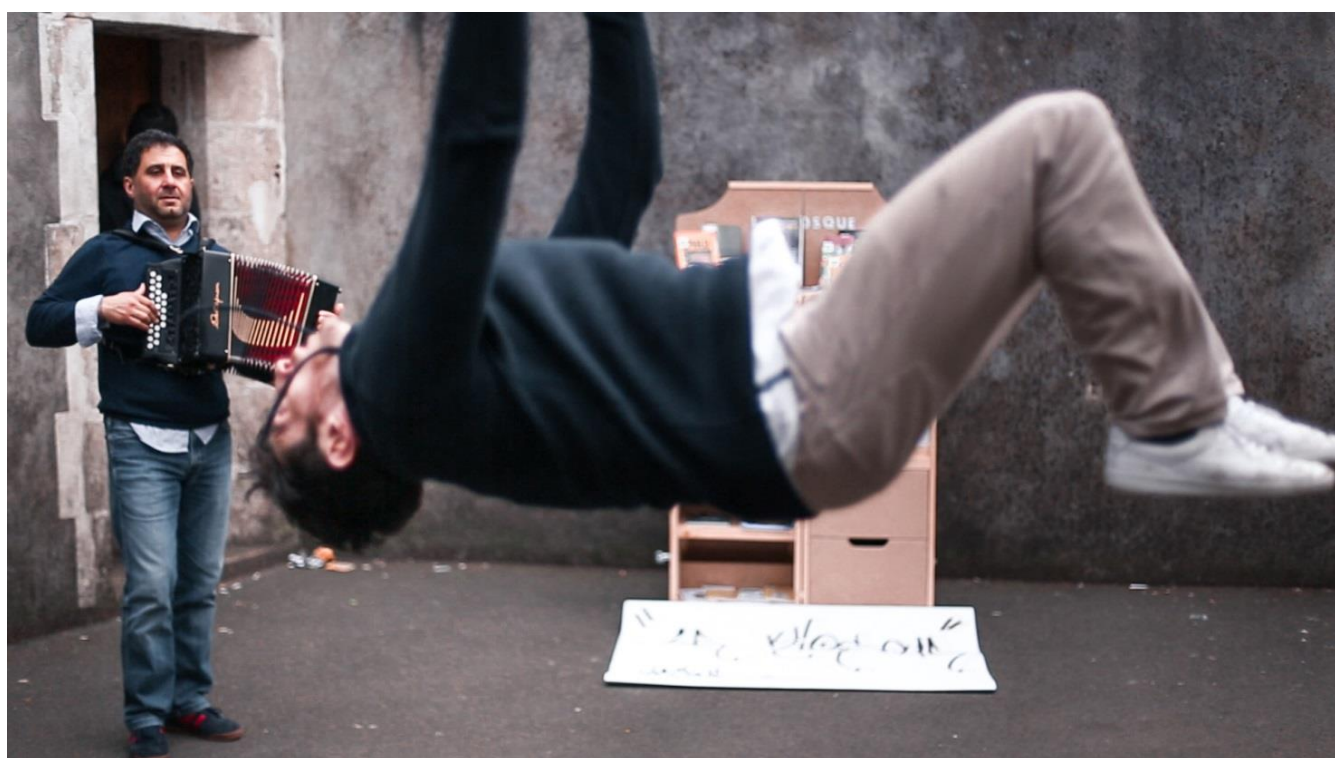


LE KIOSQUE

RENDRE ACCESSIBLE LE LIVRE ET LA LECTURE



**LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT PAYS DE LA LOIRE
EXPÉRIMENTE LE KIOSQUE POUR TOUS LES
PUBLICS**

PAYS DE LA LOIRE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

*On sait que la distance à la culture n'est pas seulement matérielle,
économique, mais aussi symbolique.*

Bourdieu et Darbel – 1969



*Photographie crédits Ligue de l'enseignement des
Pays de la Loire*

*Médiation de Sébastien Bertrand
« Ouvre un bouquin »*

Slam, accordéon, danse, beat box

*Présentation du kiosque à la maison d'arrêt de
Fontenay-le-Comte*

1. SOMMAIRE

1. Sommaire	P 3
2. Contexte	P 5
3. Le Kiosque, c'est quoi ?	P 6
4. Une méthode d'intervention partagée	P 9
5. Un projet en partenariat	P 14
6. De nouveaux publics à approcher	P 15
7. Un projet porté par la Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire	P 17

LE KIOSQUE

Rendre accessible le livre et la lecture
(Re)donner goût à la lecture et l'envie de
retourner à la bibliothèque



2. CONTEXTE

La Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire a porté en 2015-2016 un projet particulier et innovant autour du livre et de la lecture. Elle a proposé d'aller au plus proche des publics et d'amener le livre et la lecture dans les endroits incongrus des établissements pénitentiaires, là où l'on ne l'attend pas.

Ainsi, alors qu'ils n'y étaient pas préparés, des personnes venues faire du sport ont vu arriver un meuble inédit sur roulettes dans leur gymnase. Des travailleurs ont accueilli le kiosque sur leur lieu de manutention. Des stagiaires ont cessé leur formation pour aller vers cet objet curieux, porteur de livres amusants, légers, et accompagnés de 3 médiateurs (un chanteur, danseur et un musicien) pour le moins motivés et surprenants.

Nous avons ainsi décliné dans chaque établissement ce projet, essayant d'attiser la curiosité, mobilisant de nouveaux publics, militant pour que le livre et la lecture touchent chacun et chacune d'une façon ou d'une autre.

C'est parce que nombre de personnes n'ont pas réussi, pour diverses raisons, à créer un lien avec le livre et la lecture, que la Ligue de l'enseignement n'a cessé de s'interroger sur le rapport à la culture qu'entretiennent les publics qui en sont éloignés.

Nous travaillons à lever les différents freins qui agissent en défaveur d'une pratique culturelle. Les stratégies à l'œuvre sont multiples et tendent à prendre en compte non seulement la diversité des publics, leur origine, mais aussi leurs savoirs, leurs capacités afin de mettre en œuvre des moyens d'accompagnement adaptés aux spécificités des différents groupes.

La culture –et sa pratique– revêt des codes que certains ignorent, méconnaissent et il nous appartient de favoriser ces liens et d'aider à déconstruire les clichés, les préjugés véhiculés de part et d'autre.

Ce projet a une dimension partenariale incontournable, permettant de renforcer son efficacité et sa pertinence. Travailler auprès des professionnels et des partenaires soutient la synergie et le décroisement des interventions, il est également essentiel pour avoir une compréhension commune et objectivée des critères de réussite d'un tel projet.

Parce que le livre et la lecture restent souvent empreints de préjugés, parce que parfois pour diverses raisons l'individu ne pratique plus la lecture (ou ne l'a jamais pratiquée), nous souhaitons proposer ce concept « le kiosque » pour retravailler sur cet enjeu (re)donner goût au livre.

3. LE KIOSQUE, C'EST QUOI ?

Un projet ambitieux pour aller vers d'autres publics

Tisser des liens nouveaux avec le livre et la lecture

Renforcer l'accès aux bibliothèques existantes



Le service régional Culture publics empêchés développe des actions Livre et Lecture. Il a souhaité étendre sa réflexion et son intervention par le développement du concept du « easy to read ». Nous proposons de développer ce concept à travers celui du kiosque qui est un outil accessible à tous avec des ouvrages aux lectures faciles et sans risque de stigmatiser... un public éloigné de la lecture.

Un projet pour donner envie d'aller à la bibliothèque

Ce projet peut s'adresser aux adultes et aux jeunes rencontrant des difficultés de lecture, ne se déplaçant pas ni dans les librairies, ni dans les bibliothèques (contraintes sociales, physiques, intellectuelles, géographiques...), peu sensibles aux propositions culturelles, en milieu empêché, milieu rural...

Notre objectif est de conquérir un nouveau lectorat (faibles lecteurs, jeunes adultes, seniors, personnes âgées, apprenants, français langue étrangère), etc. et de permettre de modifier leur relation au livre.

Nous sommes conscients que de nombreux freins sont à l'œuvre dans la pratique littéraire. Le kiosque est un moyen de voir autrement sa relation à la lecture et progressivement d'aller vers la bibliothèque.

Nous nous attacherons à travailler en partenariat avec les structures livre et lecture du territoire.

Un projet pour transmettre le goût de la lecture



Un projet inspiré du « easy to read »

Ce projet s'est librement inspiré d'initiatives dans le Nord de l'Europe, notamment en Suède, Pays Bas, Belgique qui ont aussi abordé les notions de publics éloignés. Le « Easy to read » collecte un ensemble de règles pour faciliter la compréhension de la communication écrite et audiovisuelle.

Par exemple un livre facile à lire s'identifie par des critères précis et des objectifs :

- La forme : textes courts, police assez grande sans empâtement, nombre de pages (inférieur à 200), chapitres courts, mise en page aérée avec paragraphes, phrases courtes, vocabulaire simple, illustrations et CD audio si possible...
- Le contenu : récits simples mais non simplistes, de qualité, aux sujets valorisants (où l'on se retrouve), populaires et correspondant aux centres d'intérêt des publics visés.

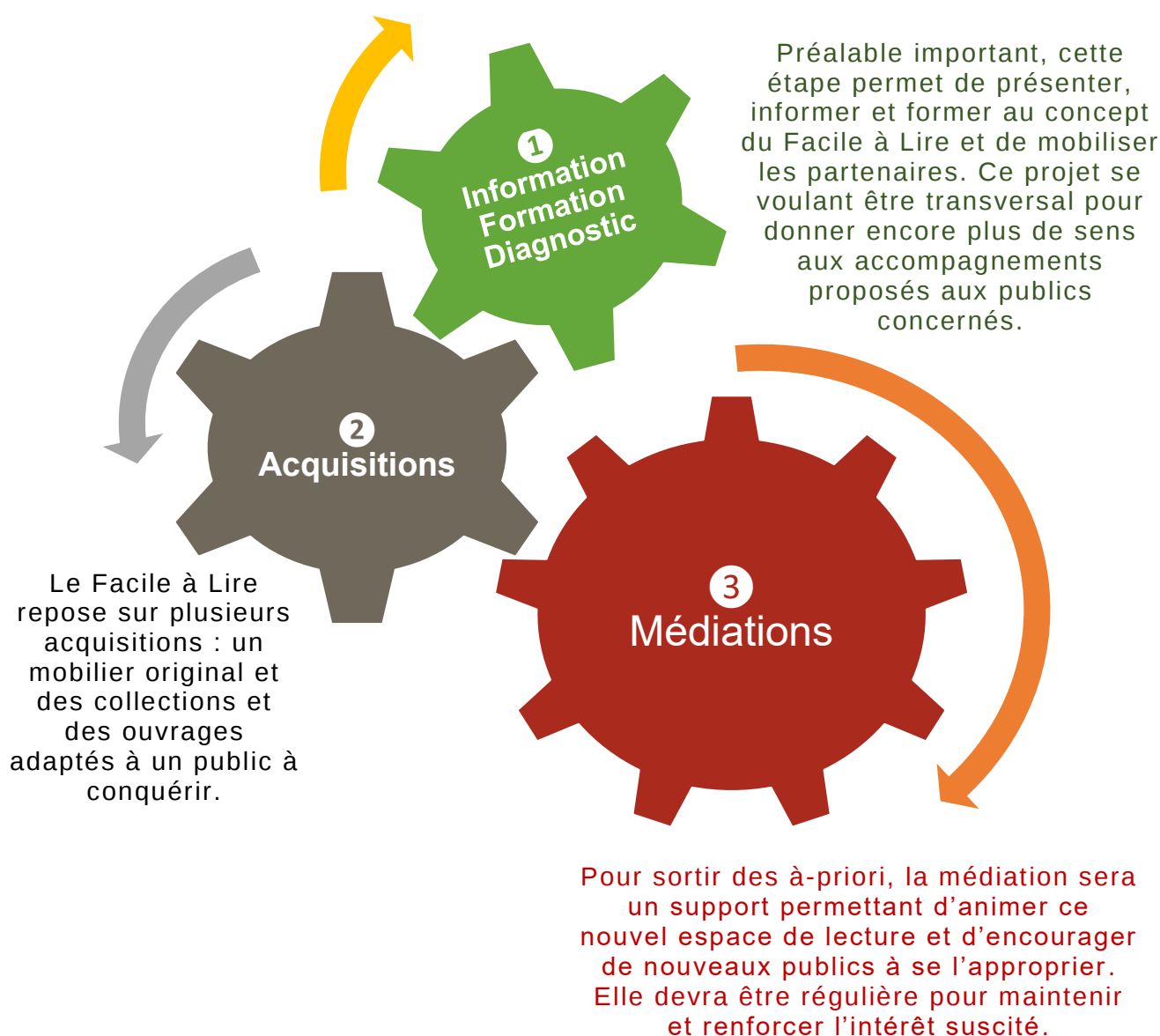
La Ligue adapte le concept par la création du “Kiosque”

La Ligue de l'enseignement a librement adapté le concept « easy to read ». Le projet du Kiosque se propose de rendre accessible le livre à toutes et tous et de donner le goût de la lecture par le déploiement de moyens et d'animations à travers :

- La mise à disposition in situ des collections
- Des ouvrages faciles à lire
- Une collection de livres et autre documents choisis : faciles à lire, livres audio, magazines... et identifiés par thèmes
- Un mobilier qui se remarque et qui intrigue
- Des médiations et des animations qui font vivre l'objet, le lieu, le moment
- La suppression de toutes contraintes d'emprunt : saisir l'ouvrage, ou l'emporter avec soi sans inscription
- Une présentation des ouvrages en « facing » (de face) pour mieux attirer le regard
- Des médiations culturelles innovantes et inédites qui cassent le rapport traditionnel à la lecture.

4. UNE MÉTHODE D'INTERVENTION PARTAGÉE

**Parce que le kiosque n'est pas qu'un meuble sur lequel
on dépose des livres !**



A. LE DIAGNOSTIC

Repérage et identification des publics et partenaires

Sur la base des éléments ici évoqués, une période repérage et de calage définitif et d'identification des publics est nécessaire.

Ainsi il est important de :

- Identifier les publics et les partenaires
- Sensibiliser et faire adhérer les responsables et partenaires du projet
- Etudier les collections
- Former et sensibiliser les équipes
- Développer des actions de communication et de médiation
- Mettre en place un comité de suivi du projet

Analyse / Diagnostic / Coordination / Suivi

Pour chaque structure et/ou établissement, une phase d'analyse est nécessaire.

Cette étape préalable de diagnostic permet de ne pas figer le concept et de l'adapter aux besoins et attentes de la structure avec :

- Des rencontres préparatoires et de cadrage
- Un état des lieux de l'existant en matière d'offre de lecture
- Des propositions et recommandations
- Une planification des priorités
- Une évaluation et une définition des perspectives d'évolution

Cette étape peut être modifiée en fonction des réalités de territoire, des attentes et des besoins observés.

Définition du projet

En lien avec les équipes, les contours du projet sont définis avec les objectifs propres à chaque public.

B. LES ACQUISITIONS ET LE MOBILIER

Des ouvrages et un mobilier spécifique

Cette étape, comme la précédente, aura pour principal corolaire de travailler en adéquation avec les équipes et les publics cibles et permettra d'accélérer le processus de mise en œuvre par :

- La fabrication du mobilier par des personnes détenues dans le cadre du travail pénitentiaire : en s'appuyant sur ce moyen, il s'agit de rester dans une démarche d'insertion et de valorisation y compris pour des personnes qui peuvent paraître extérieures au projet
- L'acquisition d'ouvrages faciles à lire répondant aux attentes et besoins des publics visés.

Des séances de travail avec les équipes pourront être proposées pour aider à la constitution d'un catalogue d'ouvrages.



Un mobilier inédit fabriqué par des personnes en insertion, conçu par Fichtre

UN MOBILIER ... QUI N'EST PAS QU'UNE ÉTAGÈRE...

Afin d'appliquer les règles du « easy to read », le mobilier sur lequel les ouvrages doivent être mis en valeur doit répondre à plusieurs critères :

ORIGINALITE		Un mobilier inédit qui attire l'œil, qui questionne. Il peut être coloré pour être identifié dans un lieu.
MOBILITE		Pour un déplacement favorisé nous l'avons imaginé, malgré sa grande taille, sur roulettes. Nous souhaitons qu'il puisse être un meuble de proximité pouvant aller au plus proche des publics.
FACILITE		Il contient des bancs qui peuvent être sortis et proposés autour. Les ouvrages peuvent être rangés à l'intérieur.
FACING		L'ensemble des livres sélectionnés sont présentés de « face » pour une meilleure visibilité des ouvrages. Selon de nombreuses études menées au sein des bibliothèques, il a été observé que les livres présentés de face (type « coup de cœur du lecteur ») sont les plus empruntés. Nous appliquons ce concept grâce à la forme pyramidale du mobilier.

Conçu par les architectes de Fichtre, notre mobilier a été réalisé et fabriqué dans le cadre de la formation professionnelle en milieu pénitentiaire. Pour la suite du développement du dispositif, la Ligue a confié sa fabrication au Service National du Travail Pénitentiaire, permettant ainsi à des personnes en insertion d'être rémunérées et de participer au projet.

C. LES MÉDIATIONS

La mise en œuvre d'une « programmation culturelle » autour du concept, afin de sensibiliser et de promouvoir ce nouvel outil, est incontournable.

Nous pouvons proposer des médiations qui permettent d'échelonner des événements au fil de l'année et s'adaptent à vos besoins. A titre d'exemple, voici ce qui a déjà été mis en place :

- Conte musical, spectacle : ONPL (Orchestre National des Pays de la Loire) et Pierre Desvignes, conteur
- Spectacle de marionnettes portées: BIM (Brigade d'Intervention Marionnettique)
- Bd Concert

D'autres médiations sont proposées qui permettent d'assurer un « lancement » du dispositif.



5. UN PROJET EN PARTENARIAT

Le « facile à lire » se veut être un projet adaptable et innovant dans les réponses et approches proposées :

- Connaître les besoins et attentes
- Identifier les leviers et freins
- Travailler en transversalité et donner encore plus de sens à l'accompagnement des publics

Le travail en partenariat est alors un passage obligé où l'ensemble des parties prenantes doit être mobilisée :

- Les professionnels accompagnant les publics
- Les publics concernés
- Les acteurs du livre du territoire
- Des partenaires culturels pour les médiations qui seront proposées de manière régulière

La mise en place d'un comité de suivi sur chaque site dont les objectifs sont de réguler et adapter de manière régulière le projet pour soutenir sa mise en œuvre et son intérêt auprès du public :

- Sa composition sera définie collégialement avec chaque partenaire
- Les échéances / la fréquence des rencontres seront définies ainsi que les principaux objectifs que ce comité se fixe

La création et le partage d'outils d'information est centrale au projet pour faciliter la communication entre les interlocuteurs et une formation sur le facile à lire pourra être proposée.

6. DE NOUVEAUX PUBLICS À APPROCHER

La Ligue de l'enseignement propose de décliner ce dispositif auprès de publics dits « empêchés » ou éloignés de la lecture :

- Jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Personnes porteuses d'un handicap mental
- Personnes âgées en maison de retraite
- Personnes hospitalisées
- Jeunes dans les foyers ou maison de quartier
- Jeunes scolarisés (lycée, collège)

D'autres publics dits « éloignés » du livre pourront également nous solliciter.

Les expérimentations en cours ou à venir :

Les personnes placées sous-main de justice en milieu ouvert ou fermé

La Ligue de l'enseignement travaille auprès de l'administration pénitentiaire pour que la bibliothèque de l'établissement soit un lieu central qui fonctionne régulièrement, qui permette un accueil des personnes détenues dans un cadre agréable. La bibliothèque est un lieu qui doit vivre et proposer des animations régulières autour du livre et de la lecture, accueillir des expositions lorsque les lieux le permettent, recevoir des écrivains...

Forte de l'expérience menée en 2015-2016 qui a permis de développer le kiosque dans 6 établissements pénitentiaires de la région, elle souhaite poursuivre ce projet en milieu pénitentiaire dans les espaces qui n'en sont pas pourvus. Nous souhaitons l'étendre dans un ou deux SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) accueillant du public, dans des lieux effectuant des accueils collectifs en milieu ouvert et dans les accueils de famille permettant parfois de restaurer un lien entre le parent incarcéré et son, ses enfants.

La Protection Judiciaire de la Jeunesse

Depuis 2015, la Ligue de l'enseignement avec la DRAC et la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse), intervient auprès des publics mineurs sous mandat judiciaire. Cette mission a mis en évidence l'importance du livre et de lecture et les professionnels accueillent ce projet de façon favorable.

Les jeunes suivis dans le cadre du milieu ouvert ont des parcours différents, des besoins propres. Notre objectif est de renforcer la place de la culture dans les accompagnements éducatifs des jeunes sous mandat judiciaire et également de soutenir les équipes de professionnels en les orientant vers de nouveaux partenaires culturels. Des partenariats se tissent avec des médiathèques et les professionnels sont mobilisés pour poursuivre et étendre cette démarche partenariale que le projet du Kiosque encourage.

Le milieu du handicap

A l'origine, le « easy to read » a été imaginé pour des personnes porteuses d'un handicap mental, leur permettant ainsi de mieux appréhender les informations.

Il paraît alors pertinent de mener cette expérimentation auprès d'un public d'adultes handicapés afin de les accompagner vers le projet. Plusieurs ESAT nous ont sollicités, souhaitant que nous réfléchissions avec eux sur leur pratique en matière de lecture.

Maison de retraite ou Foyer de jeunes

Un projet auprès de personnes retraitées au sein d'un établissement EPAHD avec notamment dans les ouvrages à identifier une sélection de livres sonores et de livres à gros caractère ou de jeunes au sein d'un foyer très éloignés d'une pratique de lecture pourront être identifiés pour étendre l'expérience.

7. UN PROJET PORTÉ PAR LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES PAYS DE LA LOIRE

Le Service régional culture publics empêchés

Dans un souci de favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous, et plus particulièrement à ceux qui en sont les plus éloignés, la Ligue de l'enseignement agit en direction du milieu pénitentiaire depuis plusieurs années sur le territoire national, et plus particulièrement sur le Grand Ouest.

Agissant dans de nombreux domaines culturels, éducatifs et de loisirs, la Ligue de l'enseignement peut mettre à profit sa connaissance du tissu culturel local qu'il soit institutionnel, politique, public ou privé, coopérer avec ses associations affiliées pour proposer des projets collectifs aux personnes détenues et valoriser les créations réalisées dans le cadre d'ateliers.

Enfin, les coordonnateurs d'activités culturelles et chargés de mission régionaux sont impliqués dans les projets menés. Ils bénéficient de plans de formation au sein de leurs structures.



LES OBJECTIFS DU SERVICE RÉGIONAL CULTUREL

Parce que la Ligue de l'enseignement met au cœur de ses valeurs l'individu, elle affirme que la culture et son accès sont des moteurs essentiels à l'exercice d'une citoyenneté active.

Le service régional culturel a pour orientation :

- D'accompagner le développement d'actions culturelles porteuses de sens à destination de publics dits « empêchés »
- De constituer une structure ressource sur la région des Pays de la Loire sur le champ de la médiation culturelle à destination des publics spécifiques
- D'être une structure interface entre les artistes, les structures culturelles et les publics ou structures établissements accueillant les publics.

LES PUBLICS

Le service régional intervient auprès des publics empêchés comprenant :

- Les établissements pénitentiaires
- Les établissements d'alternative à la peine type QPA (Quartier des Peines Aménagées)
- Des publics suivis en milieu ouvert (mesures pénales hors incarcération)
- La Protection Judiciaire de la Jeunesse (Centre Educatif Fermé, STEMO, UEMO, EPM...)
- Le milieu hospitalier
- Les maisons de retraite et Ehpad

DES VALEURS FORTES AU SERVICE DE L'ACTION CULTURELLE AUPRÈS DE PUBLICS ÉLOIGNÉS DE LA CULTURE

La notion de publics empêchés

« Publics empêchés », « publics spécifiques », « publics précaires », « publics en difficulté », les euphémismes sont nombreux pour qualifier les publics éloignés d'un accès à la culture, que ce soit pour des raisons physiques, psychologiques ou sociologiques. Derrière ces appellations existent des dispositifs en faveur de la démocratisation culturelle et de l'élargissement des publics qui requièrent des mesures spécifiques, des adaptations in situ et des collaborations complexes pour être opérants.

Le service régional culturel réaffirme que la culture « en milieu empêché » est un enjeu majeur afin de :

- Permettre l'exercice de la citoyenneté, du droit à la culture, à l'expression, à l'éducation pour des personnes en situation d'empêchement,
- Permettre un travail positif sur l'image de soi et limiter le caractère destructurant de l'isolement, favoriser le développement de la personne, valoriser son travail,
- Favoriser le vivre ensemble, les liens et les échanges avec le monde extérieur,

- Favoriser le plaisir de créer et de découvrir de nouveaux modes d'expression, de langage, par de la diffusion, de la pratique en ateliers et des rencontres-débat, dans une démarche de médiation.

Les équipes de la Ligue de l'enseignement ont construit des programmations accessibles et exigeantes essayant de concilier la culture au quotidien et des temps forts artistiques à travers :

- Une diversité des propositions artistiques : arts de la rue, théâtre, musiques actuelles, audiovisuel, patrimoine, photographie...
- La valorisation de la rencontre artistique, la pratique collective et individuelle,
- Une proposition culturelle variée dans les formats : pratiques régulières, stages ponctuels, diffusions, rencontres débats, expositions, sorties... afin que chaque personne détenue puisse accéder à la culture.

L'ÉQUIPE

L'équipe est constituée de 5 salariées dont 3 coordinatrices médiatrices culturelles intervenant dans 2 départements :

Emmanuelle MORICE

Responsable régionale du service
Chargée de mission Culture / Justice

Marion BARBEAU

Chargée de mission Livre et Lecture
Coordinatrice culturelle CP 44

Séverine CROUZET

Coordinatrice culturelle Vendée
Coordinatrice Citoyenneté

Blandine PROT

Coordinatrice culturelle CP 44
Médiatrice du livre

Clara POUTHIER

Chargée de mission culture justice PJJ
Chargée de mission Livre et lecture

Service Culture & citoyenneté **Publics empêchés**

Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire

2A rue de Madrid
44000 Nantes

02 51 86 33 17

culture@laliguepaysdelaloire.org

[**laliguepaysdelaloire.org**](http://laliguepaysdelaloire.org)



Retrouvez-nous sur
Facebook : Ligue de l'enseignement PDL

PAYS DE LA LOIRE

